

Tom GOEMAN

DIALECTES ET JUGEMENTS SUBJECTIFS DES LOCUTEURS. QUELQUES REMARQUES DE METHODE A PROPOS D'UNE CONTROVERSE

Au premier Congrès des Romanistes de 1890 à Montpellier, Ch. de Tourtoulon (1890) prenait position dans le débat sur la question de l'existence des dialectes. Il posait comme hypothèse que les gens du peuple peuvent classer d'instinct les parlers qu'ils comprennent, et qu'ils sont en état de faire un « classement instinctif des langages » et, à partir de cette hypothèse, ses recherches sur le terrain l'amenaient à la conclusion que « pour les illettrés comme pour les lettrés... les dialectes existent ». Ce résultat a été obtenu du fait que de Tourtoulon sollicitait de ses sujets des jugements subjectifs sur les caractères les plus frappants des dialectes qu'ils comprenaient. C'est le mérite de de Tourtoulon d'avoir été amené très tôt à reconnaître le rôle que les idées subjectives des locuteurs peuvent jouer.

Comme nous le verrons dans ce qui suit, cette prise en compte des jugements des locuteurs pour démontrer l'existence réelle des dialectes, si justifiée fût-elle a grevé d'une lourde hypothèque le problème sous-jacent de la relation entre les jugements subjectifs et globaux du locuteur et les faits dialectaux, les traits linguistiques de ces dialectes. Je veux illustrer ce point à partir des applications des théories de de Tourtoulon dans la dialectologie des langues germaniques, et plus spécifiquement aux Pays Bas. Le problème me paraît d'autant plus important que récemment Mattheier (1985) a préconisé de diviser la dialectologie en deux branches : celle des dialectologues d'une part, celle des locuteurs d'autre part. Certainement il y a des relations entre ces deux domaines, mais il ne faut pas perdre de vue cette distinction fondamentale.

LA DIVISION DES DIALECTES

Une fois l'existence de dialectes reconnue, le programme de de Tourtoulon a subi aux Pays Bas une spécialisation et aussi une décomposition. La spécialisation s'est faite par l'utilisation des jugements subjectifs pour obtenir une *division* des dialectes des Pays Bas. On demandait un jugement subjectif glo-

bal concernant la ressemblance ou l'affinité plus ou moins forte des dialectes autour de la localité d'où venait le locuteur (1). La décomposition se faisait parce qu'on séparait le résultat des jugements — une division subjective des dialectes — d'une division basée sur des traits dialectaux « frappants ». Weijnen (1944) appelait l'un, « la conscience subjective de cohésion entre dialectes » et l'autre, « la division objective par traits dialectaux » (2). Avant Weijnen, c'était Büld (1939) qui avait utilisé une séparation semblable. Il l'appelait « Sprachgefühl » (sentiment de la langue) et « Sprachwirklichkeit » (réalité de la langue). Il effectuait ses recherches dans la Westphalie septentrionale. Mais ce n'était pas un jugement de similitude globale qu'il énonçait, il demandait aux locuteurs les dictons railleurs dont on se servait pour caractériser les traits frappants et dérisoires des dialectes voisins. A l'opposé du procédé du questionnaire utilisé par Weijnen, Büld ne sollicitait pas des jugements de similitude mais des réactions de dissimilitude. Il s'avéra que la procédure de Büld qui misait sur les différences, ne donnait de résultats satisfaisants que pour les régions périphériques. Pire encore, on doit constater qu'il a fait un choix totalement arbitraire parmi les traits dialectaux contenus dans ces dictons (Weijnen, 1961). Weijnen a lui aussi repris la méthode de Büld pour le domaine du néerlandais (1961). Il en a conclu, par rapport à la méthodologie, que des jugements de dissimilitude n'aboutissent pas au résultat voulu : une division des dialectes qui corresponde à des faits linguistiques. Une autre conclusion qui restreint l'utilité de cette méthode concerne les traits dialectaux qui figurent dans ces dictons. Dans bien des cas il s'agit de traits qui n'existent plus sous cette forme dans le dialecte concerné parce qu'il a évolué entre-temps. Quant à la méthode, la conclusion générale de Weijnen est donc que seuls les jugements de similitude donnent des résultats sûrs. Le procédé que Weijnen (1946, 1947) a utilisé pour arriver aux cartes des divisions dialectales du Brabant Septentrional et du Limbourg était le suivant : si A estime que le parler B ressemble au sien, on trace une flèche de A vers B ; cette flèche sera à double sens si B exprime le même jugement à propos de A. On obtient alors des chaînes et des agglomérats de localités, des groupes de parlers : les dialectes et les espaces vides entre ces agglomérats en forment les limites comme elles figurent dans la conscience des locuteurs. Weijnen pouvait constater que la correspondance entre division subjective et division objective était assurée dans la province du Brabant Septentrional, parce qu'il y avait un parallélisme quasi complet avec les limites formées de faisceaux d'isoglosses.

Le premier à critiquer la méthode fut le Limbourgeois Peeters (1952). Tout en admettant que le parallélisme constaté pour le Brabant Septentrional accordait à la méthode une forme de fiabilité, il remarquait que la carte du Limbourg manquait de finesse et de validité comparée à celle du Brabant. Il faut dire à ce sujet qu'à ce moment-là la division dialectale objective du

Limbourg n'était pas encore aussi bien connue que celle du Brabant et que Peeters ne donne aucun exemple concret de divergences. De toute façon, c'est une objection à retenir, d'autant plus que Weijnen lui-même a admis qu'il y avait des sources de fautes évidentes. Il voulait les corriger par des cartes d'isoglosses parallèles.

Mais Peeters avait aussi des objections d'un caractère plus méthodologique. Il était d'avis qu'il y avait dans ces jugements subjectifs, des éléments psychologiques qui étaient très difficiles à contrôler. Ce qui est exprimé directement par les locuteurs est peu objectif parce que les concepts de cohésion et d'affinité sont très compliqués et surtout reposent plus sur des sentiments que sur des arguments rationnels. Ces remarques de Peeters sur la non-rationalité et la non-objectivité des données sont certainement vraies, mais elles sont d'une vérité tautologique : les réactions ont été sollicitées parce qu'on les voulait instinctives, naïves et de nature globale. Elles ont été présentées ouvertement comme des données reflétant la conscience subjective des locuteurs. La remarque sur la non-objectivité des jugements subjectifs et l'objectivité des traits dialectaux, n'est donc pas très pertinente.

La question pertinente est plutôt celle de leur corrélation. Et cela présuppose, entre les deux domaines, une distinction plus marquée qu'on ne voulait l'admettre jusqu'à maintenant. L'utilisation des jugements subjectifs pour établir l'existence des dialectes comme le faisait de Tourtoulon, et pour aboutir à une division des dialectes comme le faisaient Büld et Weijnen risque de n'envisager ces données qu'en fonction de ces deux buts. Weijnen tombe lui-même dans le piège lorsqu'il considère comme désirable une relation équivalente entre ces deux domaines, bien qu'il discernât la différence.

AUTRES TENTATIVES

Weijnen ne fut pas le dernier à utiliser les jugements d'affinité entre les dialectes pour le domaine néerlandais. Rensink (1955) a réalisé une carte des Pays Bas dans sa totalité. Seul le résultat indiquant les régions des dialectes reconnues par les locuteurs fut publié, la carte manuscrite sous-jacente (archives P.J. Meertens-Instituut) ne l'a jamais été. On ne peut qu'en deviner les raisons. J'ai l'impression qu'on s'est senti mal à l'aise par rapport aux quelques écarts des cartes de division dialectales à traits linguistiques. Weijnen (1946) avait déjà constaté qu'en Brabant les locuteurs faisaient parfois une sous-division que la structure linguistique ne confirmait pas.

A la fin des années 1960, Daan (1970²) a fait une nouvelle carte de division dialectale se basant sur les mêmes données. Elle donnait en plus les isophones et isomorphes les plus caractéristiques pour les frontières importantes entre les dialectes. Elle ne publiait pas non plus la carte sous-jacente, mais et c'était nouveau, elle classait les régions dialectales trouvées par rapport à la langue standard. Plus la couleur utilisée est foncée, plus le dialecte

diffère de la langue standard. C'est possible de le cartographier parce qu'aux Pays Bas la langue standard s'est développée sur la base des parlers de la province de Hollande Méridionale au cours des 17^e et 18^e siècles. Dans un article de 1963, elle citait l'auteur A.C.W. Staring qui écrivait en 1800 environ : « Le hollandais est notre dialecte parisien, le dialecte des écrivains qui désirent être lus et compris dans toute la république ». Maintenant encore les dialectes du centre de la province mentionnée sont très proches de la langue standard parlée.

Une carte de cette province et de celle d'Utrecht a été publiée en 1984 (Goeman) et une analyse des relations dans l'agglomération que l'on supposait être le « vrai » dialecte hollandais y fut ajoutée. Les réponses y étaient analysées comme des structures de préférence, voire comme des sociogrammes, parce que, me semblait-il, elles ont une variabilité qui leur est propre, et parce que la question posée aux sujets ne donne pas un accès direct au complexe des traits dialectaux. Les réponses reflètent au contraire une affinité perçue et l'étude de la perception de ces états relève de la psychologie sociale. Il fallait donc, de plus, prendre en compte la propriété de transitivité de ces données et l'exploiter.

Toujours en 1984, Kremer publiait une carte semblable des régions avoisinantes de l'est des Pays Bas et de la Westphalie en Allemagne. Elle concernait des données qu'il avait récoltées à nouveau vers la fin des années 1970. Dans l'interprétation de la carte, il souligne deux résultats principaux : a) la frontière des deux pays s'est transformée en limite de dialectes, bien que ces dialectes forment une continuité, quant à leur structure et leur développement historique, d'un côté de la frontière à l'autre. Mais cette frontière s'est développée comme limite dialectale par le transfert d'éléments des deux langues standard — le néerlandais et le haut-allemand — aux dialectes. Dans une étude précédente (1979), Kremers avait démontré ce processus particulier de langues en contact, pour le niveau de lexique de ces dialectes, en comparant les hétéronymes d'une centaine de mots pris dans la période d'avant-guerre, pris à nouveau dans les années 1970. Le nombre de hétéronymes avait diminué et aux Pays Bas beaucoup plus qu'en Allemagne. Sous l'influence des langues standards se sont développés des régiolectes au lieu et sur la base des dialectes ;

b) ainsi la différenciation dans les jugements subjectifs est beaucoup moins nette dans la partie néerlandaise qu'en Westphalie. Contrairement aux résultats de Weijnen qui trouvait parfois une surdifférenciation, Kremer devait constater une sous-différenciation par rapport à la division sur la base de traits linguistiques connus. Il en conclut que les locuteurs ont déjà pris les devants des dialectologues qui discernent encore à peine les pourquoi et les comment surtout hors du domaine du lexique (3). L'explication de Kremer aussi prometteuse qu'elle puisse paraître, a néanmoins un faible

impact sur les faits de développement : la carte manuscrite des données de 1939, qui elle aussi date d'avant-guerre, ne montre pas non plus de différenciation pour cette partie orientale du pays.

Ce qui est à maintenir dans les conclusions de Kremer, c'est que la seule chose qui compte pour le locuteur paraît être l'idéologie de partager le parler twentois et d'être Twentois. Cette idéologie globale peut être expliquée aussi par la relation avec la langue standard, mais cette fois non pas sur le plan des faits linguistiques, mais par un mécanisme qui nous fait rester dans le domaine de la psychologie sociale. Cette région de Twente a une attitude très négative à l'égard de tout ce qui est hollandais, et donc à l'égard de la langue standard aussi, comme Daan l'a montré (1963). Si cette attitude négative existait déjà dans la période de 1830 à 1840 elle serait alors bien alimentée. L'est du pays connaît (4) des émeutes et des désertions à cause de la mobilisation contre la sécession de la Belgique. Le gouvernement central punit sévèrement la population entière de la région en lui imposant des cantonnements prolongés.

UN PRÉCURSEUR MÉCONNU

L'enquête de 1939 ne fut pas la première à interroger les locuteurs sur l'affinité des dialectes. La question avait déjà été posée dans une enquête de 1886 par P. Willems. Il était natif de Maastricht, ville qui venait d'être réunie aux Pays Bas après une longue occupation par les Belges durant la guerre de sécession ; cette situation ne résultait pas d'un choix de la population mais d'une décision prise sous la pression des grandes puissances. Maastricht était alors une ville dont certaines couches sociales se montraient très francophiles. La presse y était encore francophone en 1857, année du baccalauréat du jeune Willems, et le reportage dans le *Courier de la Meuse* de la distribution des prix était donc en français (5). Willems a fait ses études de philologie classique à Louvain, a étudié aussi à Leyde, Paris et Berlin ; il opta pour la nationalité belge qu'il pouvait revendiquer étant né sur un territoire précédemment belge. Il obtint la chaire des antiquités romaines et de littérature latine, devint flamingant et fut cofondateur et premier président de l'Académie Royale Flamande. Dès 1866, il occupa aussi la chaire d'histoire de la littérature néerlandaise quatre ans durant, et après 1890 il donna aussi des cours de linguistique historique de la langue néerlandaise. En 1886, il entreprit une grande enquête de plus de 4.000 items en néerlandais, français et allemand parce qu'il voulait étudier les dialectes bas-franciques sur toute leur étendue, de Dunkerque jusqu'au Rhin, y compris donc la Rhénanie. Il reçut en réponse 347 cahiers concernant 337 localités différentes, le tout s'élevant à 19.060 pages. Il conçut une phonologie et morphologie comparée des dialectes bas-franciques de Belgique, du sud des Pays Bas et de la Rhénanie. Les préparatifs

étaient en grande partie réalisés, mais ce grand travail devait rester inachevé car Willems mourut en 1898. Les données et les tableaux sont maintenant aux archives de l'Académie Royale de la langue et de la littérature néerlandaise à Gand. Le fils de Willems les a légués et le linguiste Van Ginneken de l'université de Nimègue les a reçus à titre de prêt. Van Ginneken, dans son grand manuel, a établi une carte de la division dialectale des Pays Bas et de la Belgique néerlandophone pour laquelle il a utilisé les données de Willems dans la partie méridionale de la carte. Il ne précise pas quelles étaient ces données, mais c'étaient sans doute les jugements de similitude dialectale, puisque les limites de dialectes en Belgique selon Van Ginneken diffèrent de celles selon Daan (1970²) alors qu'elles se sont très peu déplacées entre-temps (6). Surtout les limites tracées par Van Ginneken entre le flamand de l'ouest et celui de l'est d'une part, entre ce dernier et le brabançon d'autre part sont plus conformes aux données subjectives de Willems qu'aux limites de la carte de Daan. Les révisions dans le deuxième tirage de ce livre qui concernent la région Meetjesland et le Brabançon belge suivent les espaces vides sur la carte en flèches.

Afin d'élucider l'histoire de la division dialectale néerlandophone, je reproduis ici la carte *en flèches* à partir des données d'il y a un siècle exactement, conçues par un savant d'un milieu francophone devenu flamingant, savant en philologie classique devenu dialectologue d'une langue moderne.

LA CONTROVERSE WEIJEN-GROOTAERS

Les remarques de Peeters touchaient déjà à des questions de méthodologie. Dans un cadre beaucoup plus général, celui de la philosophie matérialiste, Schirmunski (1962, 145) décline la valeur de tout traitement subjectif-psychologique des questions qui sont liées à la formation des communautés linguistiques. Il craint qu'un tel traitement, préconisé par Mitzka, s'il devait remplacer un traitement sur la base de facteurs sociaux et économiques qui constituent les données de base selon Wrede et Frings, n'aboutisse à un idéalisme néfaste qui capitule devant toute tentative d'expliquer la foule des phénomènes dialectaux. Ainsi toute explication socio-historique des limites et de la formation de communautés dialectales devient impossible. Schirmunski simplifie un peu les choses. C'est l'idéalisme de Mitzka qu'il attaque, mais il est possible de tenir compte des facteurs d'ordre psychique à côté de facteurs socio-historiques. Weijnen expliquait déjà une partie des traces des régions subjectives trouvées en Brabant Septentrional et en Limbourg par des facteurs économiques, ou plutôt il reconnut la corrélation des deux facteurs et envisageait la possibilité que celle-ci fut produite par d'autres facteurs sociaux de longue durée.

Goossens critiquait (1970) les cartes de Daan, Rensink et Weijnen sur des points secondaires. Tous trois avouèrent qu'ils avaient tenté de corriger leurs

cartes quand leurs données semblaient contredire la division objective à traits dialectaux. Goossens est d'avis qu'on trahit alors ses propres prémices méthodologiques et qu'on se comporte d'une manière très contradictoire. On est content quand on constate les correspondances et inquiet dans le cas de divergences. Or, les divergences apportent quelque chose de nouveau qui entraîne en général une réflexion plus approfondie sur les problèmes scientifiques. La correction empêche le progrès. Goossens est, à mon avis, celui qui a le mieux compris le caractère spécifique des jugements subjectifs (sa note 25) ; ils relèvent, d'après lui, de la psychologie linguistique, il reconnaît que les données peuvent varier pour des localités avoisinantes et aussi pour des locuteurs de la même localité, mais cela ne l'amène pas à condamner ces données ; il a seulement des réticences par rapport à une correspondance directe avec les faits linguistiques.

La critique la plus consistante venait de Grootaers (1959, 1963 et 1964). Il donnait un compte rendu de la discussion, au Japon, sur les problèmes de division. Il appliquait la méthode aux dialectes japonais, en demandant, dans tous les cas, des jugements de différence. Il demandait aux sujets de choisir parmi quatre degrés de dissimilitude, ce qui était une innovation. Les sujets n'en utilisaient que les degrés les plus forts. Il fit une analyse des jugements de différence entre les dialectes et explicita aussi l'orientation dictée par la situation géographique. La géographie a une forte influence sur les communications humaines. Il apparaît néanmoins que les unités administratives sont plus importantes encore ; en effet la plus petite unité était celle du village mais seulement parce que les villages étaient considérés comme des dialectes à part.

Il en conclut que la vie communautaire du village engendre un sentiment de cohésion dont on estime subjectivement qu'il aurait des répercussions d'ordre linguistique entraînant des différences selon les villages. En réalité, les limites dialectales objectives ne correspondent pas à ces limites d'ordre subjectif. La conclusion générale est donc que la conscience du locuteur naif n'a pas de valeur sur le plan linguistique. Elle se forme dans la vie communale et peut être très transitoire. L'opposition entre la région et le village voisin est d'ordre psychologique et liée à la tradition. Cette opposition est sans valeur pour entreprendre une étude linguistique des unités et des limites dialectales.

Weijnen répond (1962, 1968) qu'il souligne dès 1944 que la question des différences est mal posée. Il faut demander des jugements de similitude, parce que tout le monde est en état de citer toujours une petite différence, ce qui aboutira sûrement à un résultat prévisible : toute unité de recherche reste isolée des autres et on n'obtiendra pas d'unités plus grandes. Weijnen illustre son point de vue avec ses propres expériences pour le Brabant Septentrional et aussi avec les résultats du Japonais Mase (1964) qui avait repris la méthode une fois de plus, mais cette fois-ci sur la base de jugements de *similitude*. Mase devait conclure que sa division en aires subjectives correspondait quasi-parfaitement

avec la division objective à base de traits dialectaux. Weijnen n'ajoute pas que Mase suppose que la différence entre ses résultats et ceux de Grootaers venait d'une différence totale des deux régions concernées, différence d'histoire et de structure des villages. Mase laisse sous-entendre que la structure géographique de la région est le facteur décisif. Mais Grootaers (1964) est plus explicite là-dessus. La région de Mase peu peuplée des Alpes Japonaises n'a plus connu de changements administratifs depuis des siècles et ce n'est donc pas étonnant qu'ici et là les districts scolaires coïncident avec les régions subjectives et en même temps avec les régions dialectales objectives. Selon Grootaers les districts scolaires forment eux aussi une communauté de vie. Quant à la primauté soit de l'aire culturelle, soit de l'aire linguistique, Grootaers trouve légitime de donner la priorité aux facteurs extralinguistiques, les facteurs qui influencent la communauté de vie. Les différences linguistiques sont une conséquence de cette communauté de vie. Ce qui est essentiel c'est donc la communauté de vie.

Si l'on poursuit le raisonnement de Grootaers on doit conclure que dans l'ordre des influences nommées, à savoir facteurs extralinguistiques — communauté de vie — différences dialectales, il faut admettre la conscience subjective à côté des différences dialectales, parce que les régions subjectives étaient elles aussi formées par la communauté de vie. Il apparaît alors qu'il y a une impasse, d'autant plus que Grootaers avoue que les différences linguistiques peuvent bien renforcer cette communauté de vie. Il serait intéressant de savoir pourquoi la conscience subjective ne le ferait pas à son tour. Weijnen (1968) se contente donc de signaler les résultats positifs pour le plat pays qu'est le Brabant et pour la région des Alpes Japonaises.

Au contraire de Weijnen, Grootaers semble sous-entendre que similitude et dissimilitude sont la même chose à peu près. C'est curieux de voir qu'ils ont raison tous les deux. En théorie le choix entre similitude et dissimilitude n'a pas d'importance. Une mesure de dissimilitude peut être transformée mathématiquement en un coefficient de similitude par inversion, par exemple par soustraction du maximum réalisé ou de valeur théorique maximum (Fox, 1982). L'inverse est valable aussi pour des données qualitatives comme pour des données quantitatives. Mais il y a des problèmes dans la pratique : il existe beaucoup de mesures différentes, toutes avec leurs propres défauts, un problème sur le plan de la théorie. Sur le plan des données le problème se pose comme suit : est-ce qu'on a le droit de considérer les données comme étant complètes de sorte qu'on puisse fixer les valeurs maximum. Le problème posé par Weijnen de l'omniprésence de différences est typique pour les ressemblances entre agrégats où une différence d'un trait provoque déjà la distinction autant que la différence de tous les traits. Pour des cas pareils il existe aussi une mesure satisfaisante (Fox, 1982).

Quant à la branche de la psychologie sociale qui s'occupe des attitudes

linguistiques (7), elle s'est restreinte à rechercher les jugements sur la personnalité d'un locuteur, tandis que la relation avec des traits linguistiques spécifiques qui constituent ce parler, est à peine envisagée à ce jour. Ces jugements sont du point de vue de la linguistique aussi globaux que ceux qui étaient demandés sur la similitude. Donc là, comme en géographie linguistique, la séparation entre jugements subjectifs et données linguistiques objectives paraît totale. Il faut reconnaître en tout cas que le problème de la relation entre jugement subjectif et phénomènes dialectaux objectifs s'est posé très tôt en dialectologie.

AUTRES INTERPRÉTATIONS

On peut utiliser ces jugements subjectifs dans des buts taxonomiques comme c'était le cas jusqu'à maintenant. Mais on peut passer outre quand on se rend compte de deux caractéristiques de ces données et de la relation par rapport à la langue standard pourvu que celle-ci puisse être localisée géographiquement. Comme nous l'avons vu c'était bien le cas pour le Néerlandais (8). Il y a l'orientation des jugements de similitude d'abord, ensuite l'orientation moyenne et la dispersion. On peut s'imaginer un dialecte qui s'oriente dans une autre direction que celle où est située la langue standard et les locuteurs de ce parler se comportant différemment. Ensuite il est possible de tracer le chemin le plus court entre un dialecte donné et la position de la langue standard. On peut prendre comme valeur une sommation des liens estimés ; par exemple la double flèche : 0,5 ; flèche singulier : 1 ; dialecte C passivement choisi par B et A et au milieu de B et A : 2 ; pas de lien entre B et A : 3.

Ces deux caractéristiques rendent compte, elles aussi, de certains aspects de la perception de la distance du dialecte par rapport à la langue standard. De la sorte on peut utiliser ces mesures de *perception* comme des variables à côté de la position géographique et de la distance réelle dans un modèle causal pour les mettre en relation d'influence sur les traits linguistiques provenant du *comportement* des locuteurs. Il apparaît ainsi que la distance perçue de la langue standard est une des causes dans le processus d'apocope de t-final et abrègement de voyelles devant groupes de consonnes. Donc plus on se sent éloigné de la langue standard plus on fait d'apocope et plus d'abrègement. Le rôle de l'écart moyen par rapport au centre de la langue standard est potentiellement un facteur dans le cas d'apocope du t-final (9).

Récemment Preston (1986) a fait des recherches sur les jugements subjectifs par rapport aux parlars aux États Unis et la relation perçue avec la langue standard. Il veut arriver à des cartes « mentales » des parlars et en donne des exemples de locuteurs venant de régions différentes du pays. Il s'est inspiré ouvertement par l'article de Rensink (1955) et il paraît qu'il ne connaît pas les autres tentatives.

Cher Tuailon, je vous présente ces observations, qui nous ont menés d'un plat pays jusqu'aux Alpes Japonaises, de la francophonie à d'autres phonies, des taxonomies au comportement du locuteur, et de l'objectivité niée à la subjectivité cherchée des jugements subjectifs, à cause de leur intérêt de méthode. Ce discours de la méthode a duré déjà un siècle et c'est grâce aux différends que l'on approche parfois la vérité. Ces différends ont donné lieu à des réflexions ingénieuses et fructueuses. Et cela n'est pas la moindre des choses apportées par cette partie de la dialectologie des locuteurs. Le discours de la méthode ne terminera jamais.

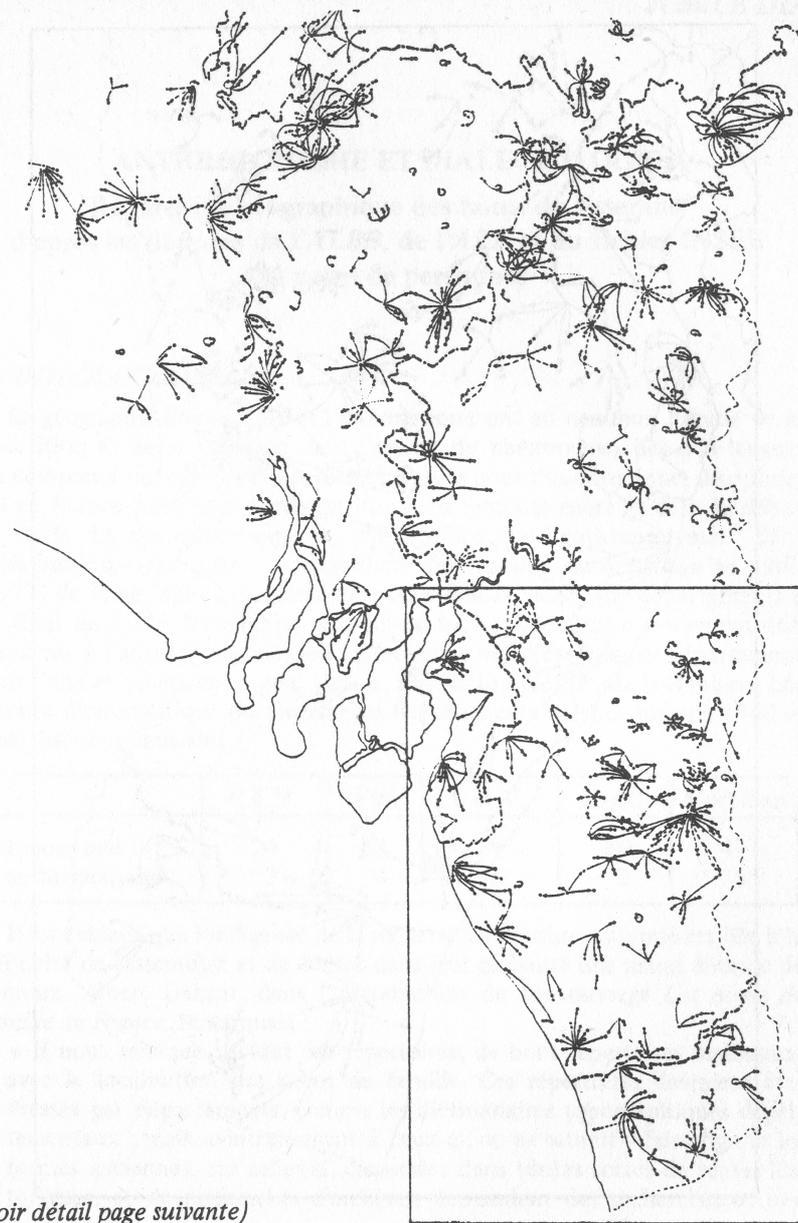
NOTES

1. « Quels dialectes dans votre région ressemblent plus ou moins au vôtre ? ».
2. Le questionnaire du Centre de Dialectologie d'Amsterdam date de 1939, Weijnen utilisait une partie des réponses, notamment pour la province de Brabant Septentrional et pour la province de Limbourg.
3. Il faut dire toutefois que la relation de la langue standard avec les dialectes aux Pays Bas est plus directe qu'en Westphalie, parce que, là, les dialectes font partie du patois bas-allemand et la relation avec le haut-allemand est donc moins directe.
4. Communication aimable de mon collègue R. Rentenaar.
5. Cf. biographie de la main de A. de Ceuleneer (1909) dont j'ai puisé ce qui suit.
6. Pour la partie belge il n'existait pas de données de 1939, et Daan s'est informé auprès des collègues belges qui ont donné des renseignements à base de traits dialectaux.
7. Un des premiers était le groupe de recherches de Lambert. On utilise en général la technique de « *matched guise* » : des accents différents sont réalisés par le même homme/femme et jugés par des sujets, cf. Lambert et al. (1960). La resynthèse, comme en phonétique, de traits dialectaux paraît être un moyen beaucoup plus direct et certainement beaucoup plus facile à manipuler expérimentalement.
8. En Belgique le dialecte brabançon semble constituer une sorte de standard.
9. Pour ces deux résultats, cf. Goeman (1987).

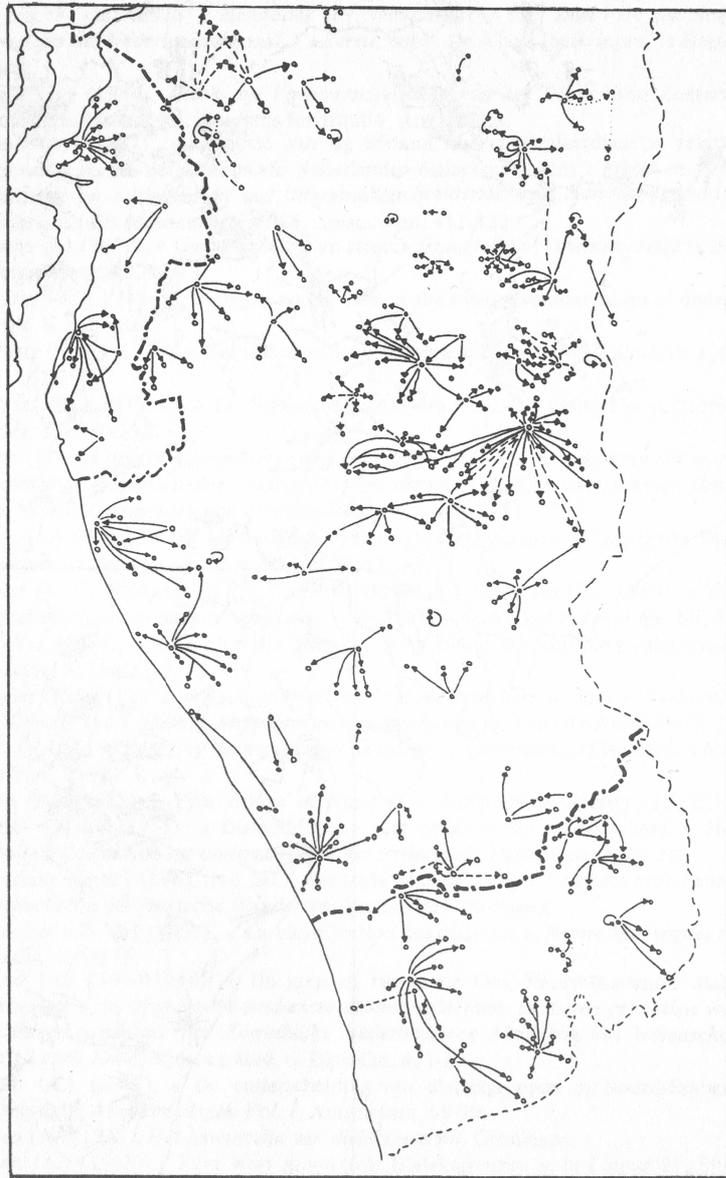
BIBLIOGRAPHIE

- Büld (H.) (1939), *Sprache und Volkstum im nördlichen Westfalen. Sprachgrenzen und Sprachbewegungen in der Volksmeinung*, Emsdetten.
- Ceuleneer (A. de) (1909), « Pieter Willems, zijn leven en werken », *Jaarboek Koninklijke Vlaamse Academie*, 23, 213-337.
- Daan (J.) (1963), « Défaites et victoires. La lutte des parlars régionaux contre le néerlandais cultivé aux Pays Bas », *Orbis*, 12, 398-407.
- Daan (J.) and Blok (D.) (1970²), *Van Randstad tot Landrand*, Bijdragen en Mededelingen van de Dialectencommissie 37, Amsterdam.
- Fox (J.) (1982), « Selective aspects of measuring resemblance for taxonomy », dans H.C. Hudson et al. : *Classifying Social Data. New applications of analytic methods for*

- social science research, San Francisco, etc., 127-152.
- Ginneken (J. van) (1928²), *Handboek der Nederlandsche taal. Deel I De sociologische structuur der Nederlandsche taal I : Eerste boek. De locale taalkringen*, 's Hertogenbosch.
- Goeman (A.) (1984), *Klank- en Vormverschijnselen van het Dialect van Zoetermeer*, Publicaties van het P.J. Meertens-Instituut 4. Amsterdam.
- Goeman (A.) (1987), « Perceptie van de afstand dialect-standaardtaal in relatie tot nieuwe gegevens betreffende de Nederlandse dialecten », dans : *Eigen en Vreemd. Identiteit en ontleuning in taal, literatuur en beeldende kunst, Handelingen v.h. 3gste Nederlands Filologencongres 1986*, Amsterdam, 411-422.
- Goossens (J.) (1970), « Dialectindeling en structuurgeografie », *Driemaandelijks Bladen Nieuwe Serie*, 22, 49-73.
- Grootaers (W.A.) (1959), « Origin and nature of the subjective boundaries of dialects », *Orbis*, 8, 355-384.
- Grootaers (W.A.) (1963), « Les premiers pas à la recherche des unités dialectales », *Orbis*, 12, 361-380.
- Grootaers (W.A.) (1964), « La discussion autour des frontières dialectales subjectives », *Orbis*, 13, 380-398.
- Kremer (L.) (1979), *Grenzmundarten und Mundartgrenzen. Untersuchungen zur wortgeographischen Funktion der Staatsgrenze im ostniederländisch-westfälischen Grenzgebiet*, 2 vol., Cologne-Vienne (=Niederdeutsche Studien 28).
- Kremer (L.) (1984), « Die Niederländisch-Deutsche Staatsgrenze als subjective Dialektgrenze », in *Driemaandelijks Bladen*, 76-83.
- Lambert (W.E.), Hodgson (R.C.), Gardener (R.C.) et Fillenbaum (S.) (1960), « Evaluational reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal Psychology*, 60, 44-51.
- Mase (Y.) (1964), « Une nouvelle tentative pour tracer les frontières subjectives des dialectes », *Orbis*, 13, 357-380.
- Mattheier (K.J.) (1985), « Dialectologie van de dialectsprekers », dans *J. Taeldeman et H. Dewulf* (ed.), *Dialect. standaardtaal en maatschappij*, Louvain-Amersfoort, 23-45.
- Peeters (F.J.) (1952), « Het taalkarakter in de spiegel », *Driemaandelijks Bladen Nieuwe Serie*, 4, 33-38.
- Preston (D.) (1986), « Five visions of America », *Language in Society*, 15, 221-240.
- Rensink (W.G.) (1955), « Dialectindeling naar opgaven van medewerkers », *Meded. Centrale Commissie tot onderzoek van het Nederlands Volkseigen*, 7, 20-23.
- Schirmunski (V.M.) (1962 trad. all.), *Deutsche Mundartkunde. Vergleichende Laut- und Formenlehre der Deutsche Mundarten*, Berlin (trad. du russe).
- Tourtoulon (Ch. de) (1890), « La classification des dialectes », *Revue des langues romanes*, 34, 130-175.
- Weijnen (A.) (1944/1946), « De grenzen tussen de Oost-Noord-Brabantse dialecten onderling », in *Oost-Noord-Brabantse dialectproblemen. Lezingen gehouden voor de Dialecten-commissie der Koninklijke Nederlandsche Akademie van Wetenschappen op 12 april 1944*, Bijdr. en Med. d. Dial.-Cie. 8, 1-17.
- Weijnen (A.) (1947), « De onderscheiding van dialectgroepen in Noord-Brabant en Limburg », *Akademiedagen Vol. I*, Amsterdam, 69-99.
- Weijnen (A.) (1961), *Het bewustzijn van dialectverschil*, Groningue.
- Weijnen (A.) (1968), « Zum Wert subjektiver Dialektgrenzen », in *Lingua* 21, 594-596 (In Honour of Anton Reichling on the occasion of his seventieth birthday).



(voir détail page suivante)



Jean LE DÛ

ANTHROPONYMIE ET DIALECTOLOGIE

Répartition géographique des noms du tisserand
d'après les données de l'ALBB, de l'ALF et du fichier INSEE
des noms de personnes

I - INTRODUCTION

La géographie linguistique et l'onomastique ont en commun l'étude de la répartition et de la variation dans l'espace de phénomènes liés à la langue. On comprend donc l'intérêt des dialectologues pour l'onomastique, discipline, qui en France, sous sa forme scientifique, ne remonte guère au delà du début du siècle. La toponymie est bien plus étudiée que l'anthroponymie : dans *L'onomastique française : bibliographie des travaux publiés jusqu'en 1960* (1977) de Mme Mulon, on relève dans les « études locales par départements » un total de 4.126 travaux portant sur la toponymie contre seulement 468 consacrés à l'anthroponymie, soit en moyenne 46 références par département pour l'une et seulement 5 pour l'autre, c'est-à-dire près de dix fois moins. Les travaux d'onomastique portant sur les départements bretons jusqu'à 1960 se répartissent comme suit :

| | C.d.N. | Fin. | I.-et-V. | L.-Atl. | Morbihan |
|---------------|--------|------|----------|---------|----------|
| toponymie | 24 | 53 | 28 | 46 | 47 |
| anthroponymie | 3 | 4 | 3 | 2 | 5 |

Il est évident que l'indigence de la recherche en anthroponymie est liée à la difficulté de rassembler et de traiter dans leur globalité une masse énorme de données. Albert Dauzat, dans l'introduction de son ouvrage *Les noms de Famille de France*, remarquait :

« Il nous manque surtout des répertoires, de bons répertoires régionaux, avec la localisation des noms de famille. Ces répertoires devraient être dressés par départements, comme les dictionnaires topographiques départementaux ; mais, contrairement à ceux-ci, on ne saurait y faire figurer les formes anciennes, car celles-ci, dispersées dans toutes sortes de textes historiques, et de documents d'archives, demandent des recherches et une

Engelse vertaling verschenen in:

Dennis R. Preston (ed.). 1999. Handbook of Perceptual Dialectology Volume I. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

A.C.M. Goeman, Chapter 10: Dialects and the Subjective Judgments of Speakers. Remarks on Controversial Methods
p. 136-144

Slechts uitsnede kaart (Fig. 10) ter vergelijking met een analyse van Preston in de inleiding met daar Fig. 0.2 en 0.3

ESPACES ROMANS

**Études de dialectologie
et de géolinguistique
offertes
à Gaston Tuaille**

Volume II

ellug

**Université Stendhal – Grenoble 3
1989**